

Renaud Avocats

100 % spécialiste du droit social

Axé sur le droit social, et exclusivement au service des employeurs : le cabinet Renaud Avocats est un vrai spécialiste du droit travail pour les entreprises.

Le droit social, tout le droit social, rien que le droit social ! « *Aujourd'hui, en conseil comme en contentieux, la spécialisation est indispensable en raison de la complexité du droit social, avec des textes et des jurisprudences qui évoluent en permanence, indique Dorian Jarjat, associé du Cabinet Renaud Avocats. Cela permet d'aller au fond des sujets, d'approfondir les conventions collectives et les problématiques sociales particulières à telle ou telle activité.* » Ainsi, Renaud Avocats intervient dans tous les

secteurs, quelle que soit la convention collective : industrie, services, banque, assurance, santé, associations du sanitaire et social, transports, etc. Avec trois associés et sept collaborateurs, il a pour clientèle des entreprises dont les sièges sociaux sont dans la grande région Rhône-Alpes, en Bourgogne et en Auvergne, et qui peuvent avoir des établissements ou filiales sur tout le territoire français.

Un conseil de pointe

Notamment parce que le contentieux devant les prud'hommes a connu ces dix dernières années une forte augmentation, il est indispensable de parfaitement maîtriser les dernières évolutions juridiques, tant pour conseiller que pour plaider. Renaud Avocats accueille donc en son sein un conseiller scientifique, le professeur de Lyon III Gérard Vachet, qui suit avec les avocats du cabinet la jurisprudence, les nouvelles dispositions législatives, les difficultés d'interprétation, etc.

Autre particularité de Renaud Avocats : ce cabinet a fait le choix de séparer structurellement conseil et contentieux, avec une équipe dédiée à chaque activité. « *Cela garantit une très bonne disponibilité pour le client côté conseil, explique Dorian Jarjat, car notre quotidien est fait d'urgences, de problèmes à traiter très rapidement, et il ne s'agit pas alors d'être*



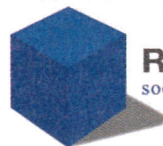
■ Dorian JARJAT, Frédéric RENAUD et Benjamin RENAUD - Avocats Associés.

coincé en audience. » Côté contentieux, cela permet d'avoir à ses côtés des professionnels qui sont tous les jours ou presque devant les juridictions, les connaissent donc parfaitement, se font connaître d'elles, et savent adapter leur stratégie en fonction des particularités des jurisprudences de chaque juridiction.

Il n'est pas question cependant que cette séparation des tâches nuise au suivi des dossiers : si l'on passe du conseil au contentieux, la transmission d'informations est naturellement assurée. « *Nous avons un débriefing mensuel sur les actualités du contentieux, pour que les conseils soient parfaitement imprégnés de la façon dont les juridictions sociales appréhendent et tranchent les affaires, indique Dorian Jarjat. En outre, en début de dossier, le client a une réunion conjointe avec un avocat conseil et un avocat plaideur, et sur les dossiers épineux, les conseils font valider leurs options par un expert du contentieux.* » Enfin, deux réunions techniques pour l'ensemble des avocats ont lieu chaque mois sur les nouveautés législatives et jurisprudentielles. Cette organisation assure au client à la fois le service de conseils et plaideurs dédiés à leur métier, et un suivi complet et efficace de leurs dossiers.

Le club DRH

Chaque trimestre, les DRH clients du cabinet Renaud Avocats peuvent assister à des réunions gratuites, co-animées avec le professeur de Lyon III Gérard Vachet, permettant de faire le point sur l'actualité législative et jurisprudentielle. Avec un succès qui ne se dément pas, puisque depuis dix ans, une soixantaine en moyenne de responsables de haut rang participent à chaque session.



RENAUD Avocats
société d'avocats

CONTACT

RENAUD AVOCATS

Dorian Jarjat, Avocat-Associé
Conseil en droit du travail

Le Prémium - 131, bd Stalingrad
69624 Villeurbanne Cedex
Tél. 04 26 84 67 67
Fax 04 26 84 67 60
E-mail : jarjat@renaud-avocats.com
Site : www.renaud-avocats.com